

CONGRÈS DES MAIRES

Heurs et malheurs des maires de France

Gérard Courtois

A quelques jours du congrès des maires, le Cevipof et l'AMF livrent une radiographie inédite de ces élus locaux

A l'initiative de l'Association des maires de France et dans le cadre de l'Observatoire de la démocratie locale, c'est une enquête inédite et de grande ampleur que le Centre de recherches de Sciences Po (Cevipof) vient de mener auprès des 35 357 maires du pays. Globalement représentatifs de l'ensemble de leurs pairs selon la taille des communes, 4 657 d'entre eux ont répondu complètement, entre le 12 octobre et le 3 novembre, au questionnaire très fouillé qui leur a été adressé : celui-ci permet, à la fois, de dresser le portrait de ces élus locaux, d'évaluer les satisfactions ou insatisfactions qu'ils éprouvent dans l'exercice de leur mandat et de connaître leur jugement sur les réformes récentes (notamment fiscales ou institutionnelles) qui les concernent directement.

Si l'on résume à gros traits, le maire est en majorité un homme, diplômé de l'enseignement supérieur, âgé de 62 ans, retraité, très impliqué dans le milieu associatif, mais se gardant de toute affiliation politique. L'on ne compte, en effet, dans l'échantillon retenu par le Cevipof que 21 % de femmes à la tête d'une municipalité ; encore s'agit-il d'un pourcentage supérieur à la réalité puisque l'on n'en dénombrait effectivement que 14 % au lendemain du dernier renouvellement de 2014.

Plus de la moitié (55,9 %) de ces édiles ont poursuivi des études au-delà du baccalauréat, pour moitié de niveau bac +2 ou 3 et pour moitié de niveau bac +4 ou 5 ou en grandes écoles – un niveau de formation très supérieur à celui de l'ensemble de la population.

Œcuménisme

Une majorité des maires (53,5 %) sont des retraités, un petit tiers (30,3 %) continuent à exercer une activité à plein-temps et 16 % travaillent à temps partiel. Pour cerner le profil de l'ensemble de cette population, retraités compris, le Cevipof leur a demandé quelle profession ils exerçaient avant d'être élus. Contrairement à une idée reçue, les fonctionnaires sont nombreux, mais très loin d'être majoritaires puisque l'on en compte 29,8 % (dont 20 % de la fonction publique d'Etat et 7,3 % de la fonction publique territoriale). Le groupe le plus nombreux est celui des salariés du secteur privé (30,7 %), tandis que les chefs d'entreprise (y compris les agriculteurs) représentent 10,9 % de l'ensemble, les travailleurs indépendants 7,8 % et les salariés d'une entreprise publique 6,5 %.

Autre idée convenue démentie par l'enquête, la figure du « maire à vie » est tout à fait marginale : seulement 6,2 % des maires interrogés en sont à leur 5e, 6e, voire 7e mandat. Au contraire, plus des trois quarts exercent leur premier mandat (48 %) ou leur second (29 %). En moyenne, ils sont à la tête de leur municipalité depuis dix ans.

En revanche, l'enquête confirme que, dans la très grande majorité des communes (en particulier celles de moins de 5 000 habitants, soit 95 % de l'ensemble), le maire est, ou se veut œcuménique et

réfuse toute affiliation politique. Les trois quarts d'entre eux (74,4 %) déclarent n'avoir « jamais été membre d'un parti politique », contre seulement un sur cinq (20,7 %) qui l'a été avant son élection en 2014 et un sur vingt (4,9 %) qui déclare avoir été élu en tant que candidat d'un parti (dont la moitié du PS).

L'expérience syndicale n'est guère davantage un tremplin : à peine 30 % des maires ont été auparavant membres d'un syndicat professionnel et 22 % le sont restés. Le véritable vivier des maires est celui du milieu associatif : 72,6 % étaient membres d'une association avant leur élection en 2014 (dont 42 % dans des fonctions de responsables) et 65 % le sont restés.

Premier constat : le mandat de maire est, le plus souvent, une activité à plein-temps ou occupant au moins un gros mi-temps. Si 23 % des édiles interrogés y consacrent moins de 20 heures par semaine, plus de la moitié (51 %) sont accaparés entre 20 et 40 heures par semaine, et 25 % plus de 40 heures (dont 5 % plus de 60 heures, évidemment dans les plus grandes municipalités).

Lassitude

Globalement, près des trois quarts des maires de France (73 %) se déclarent plutôt satisfaits ou très satisfaits de « la vie qu'ils mènent ». La très grande majorité d'entre eux (90 %) ont le sentiment que cette vie « a du sens et de la valeur » et près des deux tiers (62,5 %) sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'idée qu'ils ont, en tant que maire, de « la reconnaissance des citoyens » de leur commune. En outre, contrairement à la récrimination qu'on leur prête volontiers, 56 % sont plutôt d'accord, d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle leur « indemnité de maire est suffisante ». Du fait que celle-ci se cumule, pour plus de la moitié d'entre eux, avec leur retraite, plus de 80 % des maires interrogés se déclarent satisfaits de leur niveau de vie.

Il n'empêche – et le chiffre est évidemment marquant : pratiquement la moitié d'entre eux (49 %) prévoient aujourd'hui de ne pas se représenter lors des prochaines élections municipales au printemps 2020. Selon Martial Foucault, directeur du Cevipof, les motifs de cette désaffection sont multiples: difficulté de concilier mandat de maire et vie personnelle ou professionnelle, exigences excessives des citoyens, risques juridiques trop forts...

A quoi il faut ajouter une autre source de lassitude : deux maires sur cinq s'estiment satisfaits du travail accompli et jugent que, au cours des cinq dernières années, la situation générale de leur commune s'est peu ou prou améliorée. En revanche, ils sont pratiquement aussi nombreux à penser que cette situation va se dégrader dans les cinq prochaines années.